

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement numéro 25-182

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2025, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2026**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement en contactant le service du greffe de l'hôtel de ville au 450 371-0523, poste 227 durant les heures habituelles de bureau, ou en consultant le site Internet www.sldg.ca.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 12^e jour de décembre 2025.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière